



Centre Hospitalier Universitaire  
**Dijon**

## POLE NEUROSCIENCES ET CHIRURGIE REPARATRICE

### SERVICE D'OPHTALMOLOGIE

#### Médecins

Catherine CREUZOT-GARCHER  
Alain BRON  
Denis DOSSARPS  
Yann KAUFFMANN  
Philippe KOEHRER  
Aurore MUSELIER  
Firas YOUSSEF

**Monsieur FRANCOIS PARENT**

5 GRANDE RUE

21630 POMMARD

Dijon, le lundi 4 mai 2015

Monsieur,

Vous avez rendez-vous en **CONSULTATION d'OPHTALMOLOGIE** (UF 2369), Bocage Central - Entrée 1 - 2 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - Hall B1 - Rez de Chaussée.

#### Anesthésistes

Alain BESANCON  
Nathalie CROS-TERRAUX  
Catherine DOUSSOT  
André JUNIOT

#### Attachés

Eliane GHESQUIERE  
Patrick QUERCIA  
Monique THOMAS

#### Orthoptistes

Aurélie CHARLES  
Céline DEBORD  
Amel HAMOUDI  
Audrey TAVARES GOMES

#### Oculariste

Dominique CHARLES-MESSANCE

#### Basse Vision

Anne FAYS, Ergothérapeute  
Aurélie CUREL, Psychologue  
Aurélie CHARLES, Orthoptiste  
Aline BONNET, Instructeur de locomotion

#### Secrétariat Pr BRON et

Pr CREUZOT-GARCHER

☎ 03 80 29 51 73

#### Secrétariat général

☎ 03 80 29 37 56

☎ 03 80 29 32 76

Fax 03 80 29 35 89

#### Unité de Chirurgie Ambulatoire

☎ 03 80 29 35 95

#### Secrétariat UCA

☎ 03 80 29 56 21

[www.ophtalmodijon.fr](http://www.ophtalmodijon.fr)



**Le Lundi 1 Juin 2015 à 15:45**  
**(CONSULTATION POST OPERATOIRE)**  
**Docteur YOUSSEF FIRAS**

**IMPORTANT : Merci de vous munir de vos ordonnances de médicaments (traitement habituel)**

En cas d'empêchement, il vous appartient de prévenir le secrétariat au 03.80.29.37.56 (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

A votre arrivée, vous vous présenterez au guichet unique Ophtalmologie-Basse vision muni :

- de cette convocation,
- de votre pièce d'identité
- de votre carte vitale et carte mutuelle en cours de validité (en l'absence de ces documents, la consultation ou le ticket modérateur sera facturé lors du départ).
- d'un moyen de paiement (argent liquide, chèque, carte bancaire sauf pour les consultations privées)
- du courrier du médecin traitant lors de la première consultation (parcours de soins)

Pour les personnes concernées par une affection de longue durée en lien avec cette consultation, un accident de travail ou une maladie professionnelle, vous présenterez :

- le protocole de soins 100 % ALD (imprimé violet : volet 3 destiné au patient et à demander à votre médecin traitant).
- la feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle (réf. : CERFA 11383-02) document délivré par l'employeur ou par l'organisme d'assurance maladie et qui doit être présenté par le patient.

♦ Pour information :

Bocage Central est desservi par :

- le bus : ligne 3/Corol - ligne 11 - ligne 19
- le tramway : ligne T1 station CHU-Hôpitaux (Hall A) ou station Parc des Sports (Hall B)

Vous pouvez stationner votre véhicule sur l'un des parkings suivants : P1 : parking principal payant (Accès par le rond-point Mazen) ; P2 : place du Général Ruffey ; P3 : boulevard Trimolet ; P4 : rue du Docteur Schmitt

Le parking relais MIRANDE (accès par la rocade Est / Rue de Sully) demeurera gratuit dès lors que l'utilisateur sera en possession d'un titre de transport Tramway.